



**PRÉFET
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Commission départementale de
conciliation**

(Créée par l'article 20 de la loi 89-462 du 6 juillet 1989)

AIDE-MÉMOIRE SAISINE

ÉTAT DES LIEUX/ÉTAT-INVENTAIRE MOBILIER – LOGEMENT VIDE & MEUBLÉ

(Loi 89-462 du 6 juillet 1989 – articles 3-2 & 25-5)

OBJET

- Différend portant sur l'établissement de l'état des lieux (entrée et/ou sortie) : date, convocation, personnes effectuant l'état des lieux, etc. ;
- Différend portant sur le fond et/ou la forme de l'état des lieux : respect des dispositions du décret 2016-382 du 30 mars 2016, contestation des mentions portées sur l'état des lieux, opposition à l'établissement de l'état des lieux contradictoire, etc...

SAISINE DE LA COMMISSION PAR LETTRE RECOMMANDÉE AVEC AVIS DE RÉCEPTION

- Soit par le locataire ;
- Soit par le bailleur (propriétaire ou usufruitier).

PIÈCES UTILES AU DOSSIER

- Correspondance de saisine (formulaire ou lettre) :
 - exposant l'objet du différend, les sujets contestés et ce que vous attendez de l'intervention de la commission ;
 - indiquant votre nom, votre qualité et votre adresse ainsi que ceux du défendeur de même que l'adresse du logement objet du différend ;
- Copie intégrale & lisible du bail et des avenants afférents s'il y a lieu ;
- Le cas échéant, s'il s'agit d'un logement conventionné, copie de la convention ;
- Copie de l'état des lieux contradictoire d'entrée (ou constat huissier) ;
- S'il y a lieu, copie de l'état des lieux contradictoire de sortie (ou constat huissier) ;

-S'ils existent, copie des échanges de correspondances entre les parties concernant le différend.

PIÈCES SUPPLÉMENTAIRES CONCERNANT LES LOGEMENTS MEUBLÉS

- Copie de l'**inventaire** détaillé du mobilier* ;
- Copie de l'**état** du mobilier* à l'entrée dans le logement ;
- S'il y a lieu, copie de l'état du mobilier* à la sortie du logement.

** ensemble des meubles et objets d'équipement destinés à l'usage personnel et à l'aménagement d'une habitation.*

ADRESSE DE LA COMMISSION DE CONCILIATION

D.D.C.S.P.P. Ardèche
Politiques Sociales & Logement
Secrétariat Commission Départementale de Conciliation
Boîte postale 730
07007 PRIVAS CEDEX
Téléphone 04.75.66.53.00